

10982 - L'imam est confronté à un problème de prononciation

question

L'imam de notre mosquée a du mal à prononcer correctement bon nombre de mots arabes quand il récite le Coran... Or il m'a été dit que quand un imam ne sait pas prononcer les mots arabes comme soi-même ou mieux, il ne vous est pas permis de prier derrière lui, car la prière risque d'être caduque. Ayant entendu cela, j'ai cessé de prier derrière lui sans rien lui dire à ce sujet - J'espère que vous m'édifierez sur le sujet...

la réponse favorite

Si l'imam est incapable de prononcer certains mots correctement parce qu'étant non arabe, par exemple, ou pour un problème de locution, sa prière en tant qu'imam n'en est pas moins correcte. Si l'on ne trouve personne qui puisse prononcer les mots correctement, la prière de l'imam à la prononciation défectueuse est correcte. On peut donc prier derrière lui. Si l'on trouve à côté de lui quelqu'un qui puisse prononcer tous les mots correctement, il n'est pas correct de se servir de l'imam incapable en question.